Gratuit, dons appréciés. Abonnement : 0.69 euros en timbre par numéro (gratuit pour les détenu-e-s). Soutien : chèque à l'ordre de Maloka.

Après une brève pause estivale, l'Etat français n'a pas perdu de temps pour rechausser. On pourra noter dernièrement le projet de mettre en place, si c'est pas déjà fait, un fichier regroupant les identités, civiles et génétiques, des "délinquants sexuels", dans le but d'avoir un meilleur suivi et contrôle sur ces personnes. Mais on peut s'interroger sur l'interprétation du mot suivie dans la bouche du gouvernement. Est ce que l'Etat français serait près à débloquer des fonds et de créer des groupes thérapeutiques et palier petit à petit à l'enfermement, c'est un peu douteux, ou alors se met il un p'tit fichier sous le coude pour qu'en cas de pépin on puisse vite trouver un coupable ? Le fait est qu'une fois de plus il semblerait que l'Etat français utilise une question importante et un problème qui mérite d'être débattue de manière plus approfondie, pour mettre en place des fichiers et légitimer ainsi la pratique du fichage et du contrôle des individus qu'il trouve nuisibles. Nous ne croyions pas que le simple fait de faire pointer quelqu'un au commissariat ou de lui dire "fais gaffe t'es dans nos fichiers" permettra d'avancer sur la compréhension des processus psychologiques qui peuvent se déclancher dans les têtes surtout tant que cette société continuera de pourrir dans son égoisme et son incompréhension. Il ne faut pas oublier que l'histoire nous a démontré à plusieurs reprises que les systèmes mis en place à l'aide de mesures drastiques et répressives se sont écroulés d'eux-mêmes. Alors peut-être faut-il se dire que le moment est venu de nous prendre en main, de créer ce que nous voulons pour vivre comme nous le souhaitons. Mais une question reste entière pour l'ensemble de la société : Qu'est ce que nous voulons ?

**A BAS LES PRISONS !
TOUTES LES PRISONS !**

BELGIQUE

Lettre ouverte de la prison de Marc Sontrop.

Mardi, 22 juillet 2003

*Marc Sontrop
Prison de Verviers
81, Ch . de Heusy
4800 Verviers
(Belgique)*

LETTRE OUVERTE À
*Madame Christine Wilwerth
Premier Substitut du Procureur du Roi
Palais de Justice de et à 4000 Liège.*

Madame le Premier Substitut,
DOSSIER N° LI.L5.103897/2003 et 53.99.609/02

Le détenu qui a été tué à la prison de Lantin le 16 Juillet 2003 aurait pu être moi si on ne m'avait pas « expulsé » ***transfert spécial*** *de Lantin pour Verviers.*
CE QUI SE PASSE À LA PRISON DE LANTIN, À L'ÉGARD DES DÉTENUS, FAIT HORREUR ; LÀ UN CRIME IMMENSE SE COMMET.
Les prisons génèrent la violence. Vous en êtes les coupables.
Depuis au moins le 20 Juillet 2002, soit depuis 1 an, soit encore depuis que des surveillants ont retourné toute ma cellule, je n'ai pas arrêté d'interpeller autour de moi.
Comment et pourquoi laisse-t-on faire des surveillants agressifs? Ne fallait-il pas au minimum les muter à des postes où les contacts avec les détenus sont moins fréquents ?
Quand je me suis directement plaint à la direction de la mise à sac de ma cellule, aucune sanction n'a été prise à l'égard des surveillants ce qui a entraîné encore plus fort l'HARCÈLEMENT des fouilles de ma cellule.
Quand je me suis adressé au Ministre de la Justice Verwilghen et à la Commission Administrative de Lantin une chape de plomb s'est abattue sur les enquêtes administratives.
Détenu dangereux ou pas, même en rébellion, la mort de ce détenu cache un climat plus complexe que cet assassinat qui n'est d'ailleurs pas le premier.
Mon audition PV-LI.L5.103897/2003 n'est pas non plus le reflet réel de ce climat.
Le policier Rigali Picard est affecté chaque jour à la prison. Il est « camarade » avec la plupart des gardiens. C'est avec routine et lassitude qu'il m'a auditionné.
TOUTES CES SOUFFRANCES, JE LES AI SUBIES À LANTIN DURANT UN AN :
On m'a privé de l'assistance d'une psychologue.
On a sans arrêt cherché à développer une inquiétude intense en moi
Par exemple avec le courrier de l'extérieur RETOUR ARBITRAIRE À l'ENVOYEUR, « perte », distribution à 21 heures, voir le lendemain, du courrier.
Désoeuvrement forcé, on proposait tôt ou tard du travail aux détenus. Jamais à moi. J'ai donc eu une vie extrêmement sédentaire. On m' «oubliait » pour le préau.
Le dentiste, le médecin ont refusé de me soigner.
L'hiver, pas de vêtements chauds et des pannes de chauffage qui ont durées des semaines.
Les repas ne sont pas servis chaud. On m'a régulièrement privé de dessert.
La nuit, des surveillants font des bruits volontaires et excessifs, entre autre avec la TV du couloir.
Trop sous la couverture, a nuit, on me réveille.
On fait appliquer des exigences banales. Le tee short est autorisé dans la cellule, mais on exige la chemise même si on reste sur le devant de la cellule (lors de la distribution du repas, par exemple).
Moqueries et insultes – je n'exagère pas – sont quotidiennes quand certains surveillants sont de service.
Ces surveillants provoquent, cultivent l'anxiété et le désespoir.
Fouilles à nu, fouilles de cellule, mise au cachot, le ***20 juillet 2002****, une équipe de matons retourne toute ma cellule, abandonnant les affaires par terre en désordre et en dommages.*
CE SONT PLUTÔT DES DESTRUCTIONS DE CELLULE QUE DES FOUILLES.
Le chef quartier Claude CARLIER ira jusqu'à souhaiter MA MORT !!! et de finir dans une fosse commune.
A force de venir travailler avec un tel esprit on fini un jour par ne plus se contrôler et par tuer un détenu.
De source très crédible, ce chef de quartier est/a été «concerné » par la mort suspecte d'un détenu.
Des rapports montés de toute pièce ont été rédigé me concernant, pour étouffer mes plaintes.
Les autorités pénitentiaires ont une confidentialité, soumis à une tension épouvantable, fouillles humiliantes, insultes, provocations continues, si on ne m'avait pas transféré le 4 avril 2003, je serai, peut-être, aussi mort assassiné par les surveillants violents de Lantin.

*Marc Sontrop
Prison de Verviers"*

Le 16 juillet 2003, dans la prison de Lantin, le prisonnier Henri Charlet, 39 ans, a été assassiné par les mâtons, lors d'une intervention de la 'brigade spéciale d'intervention'(sic). Henri Charlet, un « dangereux » bien sûr, avait commencé à saccager sa cellule, et une dizaine (au minimum) de gardiens, protégés par des boucliers et armés de matraques, l'ont maîtrisé, traîné dans le couloir, plaqué au sol et menotté. Lors de ce combat un des gardiens aurait opposé une matraque sur la gorge du détenu, jusqu'à son étouffement. Deux gardiens ont été inculpés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.
Un prisonnier, Giovanni, qui était témoin des faits, a été menacé de mort et a dû être transféré à la prison d'Arlon…

À la prison de Gand, le 26 juillet 2003, J.V., un jeune home de 21 ans, interné, est trouvé inconscient dans sa cellule. Il est transporté à l'hôpital où il décède le 29 juillet, la cause : une overdose de médicaments et héroïne. J.V. était transféré une semaine avant de la prison de Merksplas. Selon son avocat, il est devenu toxicomane dans la prison de Merksplas avec l'assentiment des gardiens et il a été insulté et tabassé par une équipe exécutante des gardiens. J.V. avait déposé plainte contre l'état de choses vicieux à Merksplas …
Nous ne pouvons pas dire que ces événements sont inattendus, même pas que c'est des exceptions. Tout ceux et celles qui sont plus ou moins au courant du milieu carcéral savent que dans les prisons il y a des « équipes exécutantes » actives, et on sait que le nombre des suicides et des « morts suspects » est constant ou même augmentant. Nous savons que ça pue dans les prisons belges…
Et nous savons que la prison, depuis sa naissance il y a 2 siècles, est une échec quant aux objectifs *qu'on dit* vouloir atteindre: sécurité (diminuer la criminalité) et réintégration. Nous savons que 'la justice n'est pas possible dans une société injuste', que la Justice ne rend pas droit ce qui est courbe, au contraire: elle protège et renforce les inégalités et rapports de pouvoir existantes.
Mais peux sont ceux et celles qui disent cela haut et fort, et encore moins ceux et celles qui sont prêt(e)s à lutter effectivement contre cet institut barbare.
Marc Sontrop a subi presque toute sa vie la prison, et dénonce depuis des années l'injustice et les conditions déplorables dans les prisons. L'Anarchist Black Cross le soutient dans sa lutte contre le système carcérale. Vous pouvez écrire Marc Sontrop à l'addresse suivante:
Marc Sontrop, Prison de Verviers, 81, Chaussée de Heusy, 4800 Verviers.
Plus infos sur Marc Sontrop, autre prisonniers et la lutte contre la prison: http://www.geocities.com/abc_gent

ESPAGNE

"Le 19 juillet le compagnon Paco Ortiz est mort à la prison de Badajoz, en regime FIES. Il a été suicidé par la prison, il a trouvé la mort et la liberté en absorbant une dose mortelle de pillules. Tout notre amour à ce cher compagnon, qui n'est pas un faible, mais quelqu'un qui a combattu toute sa vie contre ce qui l' a tué ; toute notre haine au système qui l'a séquestré entre ces 4 murs, pour l'Etat et la répression. Une grève indéterminée de promenade a commencé à la prison de Badajoz pour le meurtre de Paco Ortiz. Les compagnons du même module que Paco ont commencé la grêve depuis le jour de sa mort. Ils ont besoin en toute urgence d'un soutien financié pour continuer le grêve. Il est très important de propager cette nouvelle à l'intérieur des différentes prisons, car d'autres prisonniers peuvent joindre la protestation. Vous pouvez demander des infos ou envoyer votre soutien moral et économique à : Miguel Tigeras Rincon C.P de Badajoz, mod. 7, Ctra de Olivenza km 7.300, Badajoz.
Mort à l'Etat ! Paco continue de vivre dans notre lutte !

CNA-Italia"

" Notre cher compagnon Francisco Ortiz Jimenez (Paco) est mort samedi 19 juillet dans la prison de Badajoz, module FIES. Il a cherché la liberté à travers le suicide avec une dose mortelle de pilulles, un dur chemin pour s'échapper définitivement de la réalité de la prison et de l'isolement qu'il ne pouvait plus supporter.
J'ai rencontré Paco ici dans le module FIES de Huelva il y a plus de 2 ans et je l'appréciait beaucoup, toutes les personnes qui l'ont rencontré l'aimaient beaucoup. Il me disait qu'il "aimait la vie, la vraie vie en liberté, mais pas celle-ci à l'intérieur des sections d'isolement". Ce n'est pas une bonne vie à être vécue.". Depuis qu'il était entré à la prison la dernière fois, il y a trois ans, il a essayé de mourir trois fois. La dernière tentative à Jaèn II, coupant ses veines le 22 mars 2003, mais il n'est pas mort, la vie accrochée fortement à son cœur a refusé la mort une fois de plus. Je me rappelle que dans une de ses lettres il m'écrivait : "C'est incroyable, il semble que je suis immortel".

A Huelva, quand il était ici avec nous il a essayé 2 jours après comme s'il ne s'ètait rien passé, un peu "La vie est un bien que tout le monde possède, et nous pensons le mieux pour elle", il m'avait dit.
Paco a passé une grande partie de sa vie en prison : pénitentiaire, luttant pour la vie et la liberté, pour la plusieurs années, il n'a pas eut la force de son sujet, il parla de sa situation au moment de son annoncé par une notification de la direction de la faciliter son rétablissement : est il possible d'aider la-bas et je sais bien comment c'est dur). Ils ont plus il venait juste de sortir de l'hôpital. C'était un compagnon la-bas "pourrait faciliter son adaptation", annihiler, leur enlevant le peu de joie qu'ils ont Vous pouvez imaginer comment Paco était mal à isolement, dans le noir, seul dans le silence : un affaire s'il tenta aussi de se suicider dans cet endroit.
En dépit de sa situation et de sont état d'esprit il après, une lutte pour stopper le projet de convertir le les prisonniers de premier et second, comme à la Le mouvement de protestation fut un succès et la transféré au module FIES de Badajoz, un module de

fois, ils l'emmenèrent à l'hôpital et il revint quelques désorienté oui, mais calme avec sa détermination. nous avons le droit incontestable de faire ce que

20 ans, luttant contre les injustices du système sienne et celle des autres ; et maintenant, après recommencer. La dernière fois qu'il nous a écrit à transfert d'ici à Jaèn II. Un transfert qui avait été prison qui disait que son transfert avait pour but de quelqu'un-e en l'enfermant à Jaèn II (j'ai été envoyé transformé son transfert en une sorte de sanction, de mensonge sans réserve soutenant que mettre notre ils y détruisent des prisonniers, ils essayent de les encore.
l'intérieur du module FIES puant de Jaèn II, en endroit similaire à une tombe. Ce n'est pas une

rejoigna, avec les autres prisonniers qui vinrent FIES de Jaèn II en un section à double usage, pour prison de Picassent (Valencia).
direction n'obtint pas ce qu'elle voulait, et Paco fut second degré où il trouva la mort.

Et maintenat ils n'ont pas à dire des conneries, car nous savons bien que chaque mort en prison est un crime d'Etat, et qu'ils sont responsables des conditions qui ont causé la mort."
Claudio Lavazza, Cp Huelva, Modulo 16 FIES, Carretera la Ribera s/n, 21610 Huelva (España).

L'enFIESrmement en Espagne.

Voici un article sur les conditions de détention en module FIES au sein des prisons de l'Etat espagnole. Une fois de plus nous voulons insister sur les dégradations que provoque le système carcérale sur l'être humain ainsi que les méthodes utilisées pour que les Etats tous puissants puissent arrivés à leur fin.
Cette article est dans sa majorité issue d'une traduction d'un article tiré du journal d'investigation Kalegorria n°18.

Le régime fermé, avec quelques différences qui dépendent des personnes et des centres pénitenciers, est basé sur l'isolement et le contrôle de la personne emprisonnée : de 20 à 21 heures en cellule ; fouille entre une à plusieurs fois dans la journée et une fois par semaine ; identification dans les cellules avec la même fréquence ; plusieurs décomptes dans la journée et un à l'aube ; transferts avec les fers à l'intérieur de la prison, absence d'activités. Les prisonniers FIES jouissent à peine de 2 ou 3 heures en dehors de la cellule dans un petit patio de 25 mètres de long et de 8 mètres de large (souvent avec la partie du haut fermée comme une vraie cage) ; ils sont sans contacts avec les autres personnes, sauf avec quelques prisonniers avec qui ils partagent le patio (en second degré ils peuvent être avec plus de prisonniers) ; ils se voient soumis au changement de prison régulièrement.

Le régime pénitentiaire pratique basiquement l'ordre et la sécurité à l'intérieur de

la prison. En dehors de ces paramètres les institutrions pénitentiaires conçoivent le régime FIES, de premier degré –régime fermé-, tant au niveau de la théorie que de la pratique, comme une méthode pour trouver des solutions aux actes violents. De cette manière, avant la réalisation d'actes violents de la part de la personne emprisonnée de quelque manière que ce soit (agressions sur d'autres personnes –matons, prisonniers- ou pression contre l'institution –actes de protestation et de revendications-), le système carcérale réagit en utilisant un moyen de contrôle et de répression basé sur le confinement et le contrôle absolue des actes et décisions de la personne emprisonnée. D'un autre côté, le régime fermé est utilisé institutionnellement comme prévention aux conduites violentes ou non adaptées à la vie carcérale. La menace latente de la régression à un degré inférieur permet de disuader, selon un gardien, des comportements violents. Ce qui veut dire que le premier degré est utilisé comme argument disuasif respecté de la population carcérale et se transforme, du point de vue fonctionnel, en une seconde prison au sein des prisons : La prison dans la prison. Le régime FIES s'applique systématiquement aux prisonniers accusés d' "appartenance à une organistion délictueuses ou bande armée".

Dans l'année 2000, sur un total de 39031 prisonniers, 2% étaient classifiés en premier degré. Selon une étude réalisée par Julián Carlos Ríos Martín et Pedro José Cabrera licenciés en droit, "généralement les prisonniers FIES sont d'ordinaire des personnes déjà exclues socialement alors que l'admission en prison ne laisse supposé autre chose qu'une intensification de l'exclusion qu'ils viennent de subir préalablement. Qui est ce qui subit ce régime carcérale, principalement des jeunes ; peu ont passé la trentaine. Le système pénal recrute sa clientèle dans les franges les moins qualifiées de la classe ouvrière, analyse Julián Ríos, "dans le cas des prisonniers en isolement ce processus de sélection ségrégationné ne fait rien sinon s'intensifier.". Il souligne le niveau éducatif bas du milieu familial ; la majorité des pères et des mères sont des personnes qui n'ont pas fait d'études. Beaucoup d'entre eux/elles ne savent ni lire ni écrire. La majorité sont entré-e-s en prison plusieurs fois, en moyenne 6 fois, et ils/elles y

passent en moyenne 10 ans, dans lesqules la moitié passée en premier degré. La vie quotidienne dans ce régime est décrite par un prisonnier comme vivre dans le couloir de la mort qui est "complètement automatisé (portes, …) et ils ont une excuse pour le système de sécurité. Par exemple, dans un seul patio il y a 6 caméras, à part des guérites des gardiens.". Un autre prisonnier décrit les cellules de la manière suivante : "Les cellules sont petites, 3 mètres par 3, tout est en béton et en fer et rien ne peut bouger ; il y a 2 portes (une de fer massif et une autre de barreaux) et 2 systèmes de grille sur les fenêtres (une avec des petits trous et une autre en forme de petites fenêtres très étroites). Les systèmes d'écoute et les caméras de vigilance occupent un coin quelconque ; par exemple, chaque cellule a un système d'écoute (interphone) et en face de la porte il y a une caméra de vigilance. De la même manière il y a des caméras dirigées sur les fenêtres des cellules".

Des études réalisées sur l'influence de ce système de contrôle et d'isolement absolu montrent que cela génère une spirale violente pour laquelle il n'existe aucune sortie, et dans ce cas, la personne emprisonnée accumule les sanctions et les peines de prison pour avoir commis des actes violents, et la pluspart de ses actes prennent forme dans un acte désespéré de recherche de liberté.

Ce système a de graves conséquences physiques et psychiques : alterration de la capacité de concentration, confusion du réel et de l'imaginaire, alterration de la notion de temps, absence de contrôle sur la vie et impossibilité de prévoir les évènements, alterration du courage, perte de l'estime de soi-même, déresponsabilisation des décisions gênant l'intériorisation des modèles de conduite basés sur le respect des autres êtres humains, processus d'infantilisation, perdition du rôle de l'adulte, etc.

Un prisonnier qui a vécut plusieurs années en régime FIES raconta ainsi son expérience au moment de sa sortie dans la rue : "Peur, j'ai senti la peur, peur de me voir convertie en un assassin qu'ils disaient que j'étais, peur de fréquenter des gens, peur des espaces fermés, peur de la multitude, peur du rejet. Sans demander mon compte je me mettais à la maison, je me cachais, je cherchais une cache."

La solidarité est le crime dont nous ne serons jamais fatigué de commettre.

(appel international de solidarité avec les anarchistes emprisonnés à
Salonika (Grèce) et Valencia (Espagne)).

Nous sommes conscients de la situation générale répressive, le silence concret dans lequel l'institution tente d'enfoncer les anarchistes. Conscient de "l'habituel" lynchage médiatique dont souffre les deux arrêtés à Valencia, et la situation difficile à laquelle ils font face. Conscient de l'épée de Damocles que l'institution fait peser au dessus de tout le monde qui, défiant le pouvoir, ose démontrer sa solidarité avec les représailles. Et conscient de l'enthousiasme que l'inquisition démocratique met en éradicant toutes les formes de dissidence à n'importe quel prix.

De toutes façons, en dépit de tout, nous appelons les individus sensibles pour renforcer la solidarité car les anrchistes emprisonnés à Salonika devrons faire face à un nouveau procès mi-septembre, et ils ont communiqué leut intention d'entrer en grève de la faim si cela ne se termine pas favorablement.

Une grève de la faim est un non-sens comme méthode de pression s'il n'y a pas de conflits ou d'agitation à l'extérieur des murs.

Nous ne sommes pas entrain de proposer une journée internationale de lutte, certainement ce serait quelque chose de vraiment prévisible et facilement répressible ; à la place, nous encourageons à augmenter la solidarité dans les jours du procès (avant et après) mais chacun-e avec ses propres réalités sociales, dans sa propre ville ou village… et par les moyens qui semblent les meilleurs, évitant de tomber dans une dynamique assumable (par l'institution). Et, bien sur, sans oublier les deux emprisonné-e-s à Valencia (Amanda et Edu) ou de faire des distinctions entre les "bons" ou les "mauvais" anarchistes –seulement intelligible d'une pensée curieuse, la même qui emprisonne et torture nos compagnon-e-s.

De ce point de la planète nous vous invitons à commettre le crime sérieux de solidarité avec les représailles, faisant de la guerre sociale une guerre inévitable.

Nos compagnon-e-s ont été kidnappé-e-s et nous les voulons dans la rue maintenant !

Toutes les prisons doivent être démolies !

Solidarité avec les anarchistes emprisonné-e-s en Grèce et en Espagne !
Terroriste est celui/celle qui torture et arrête.
Terroriste est l'Etat.

Les amis de Fernando, compagnons et complices.

Etats-Unis

Jerome White-Bey au trou.

Jerome White-Bey, anarchiste emprisonné et fondateur et president de l'union des prisonniers du Missouri (MPLU), a été mis au trou une nouvelle fois.

Il n'y avait pas de raisons spécifiques données pour sa mise au trou, mais il semblerait sous le coup d'une sorte d'enquête.

Le MPLU a grandit régulièrement, il a plus de 1000 membres en ce moment et d'autres regroupements démarrent dans d'autres prisons de l'Etat du Missouri.

L'effort pour unir les prisonniers a value des embrouilles régulières à Jerome et tous les organisateurs du MPLU. Comme Jerome l'a écrit : "Il y a des centaines de règles pour nous couper de l'extérieur et pour tuer des relations humaines".

Jerome demande à ce que toutes les personnes qui le soutienne écrivent des lettres pour demander de ses nouvelles et se renseigner sur les mauvais traitements à :

Mr. Michael Bowersox-superintendent, South Central Correctional Center, 255 West Highway 32, Licking Missouri 65542, USA.

Le numéro de la prison : *573-674-4470* (rajouter l'indicatif qui permet d'appeller depuis la France).

Vous pouvez écrire à Jerome : *Jerome White-Bey # 37479 (1A-206), South Central Correctionnal Center, 255 West Highway 32, Licking MO 65542-9069, USA.*

Une lettre du Texas

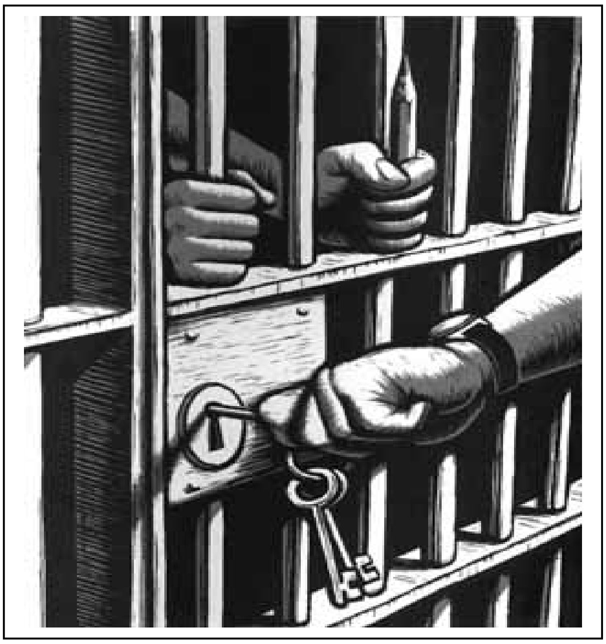

"27/07/2003

Cher-e ABC

A qui veut être concerné,

J'écris pour vous remercier pour le travail que vous faites en aidant les prisonnier-e-s car ce n'est pas tous les jours que des personnes nous aide et j'ai été incarcéré pour 9 ans. J'avais 19 ans quand je suis arrivé et grandir ici a été une lutte à cause de l'oppression à laquelles nous faisons face tous les jours et c'est assez pour rendre quelqu'un malade. Le monde aime tourner la tête lorsqu'il voit les prisonnier-e-s et beaucoup pensent que chacun d'entre nous mérite la souffrance même si c'est votre première fois. Au bout d'un moment une personne qui vous écoute est un grand secours mais avec l'age des ordinateurs personne n'a de temps pour écrire. Être tenu au courant de ce qui se passe dans le monde est un de mes soucis alors j'écris partout à travers le monde. Bien prenez soin de vous et continuez votre travail et n'importe qu'elle réponse est grandement appréciée.

Sincèrement

Stan Lockett"

Vous pouvez lui écrire (en anglais bien sur) et puis si vous avez un peu de tune vous pouvez lui glisser un ou deux coupons réponses internationales, ça dépanne :

Stan Locket # 741280, 899 F.M. 632 18-U-53, Kennedy, Tx. 78119, USA.

"L'administration pénitentiaire du Michigan
Cherche des idées pour économiser de l'argent.

Le 17 avril 2003, dans une enquête, l'administration du Michigan demande comment plus d'argent peut être sauvé, le département correctionnel du Michigan a fournit une liste de 30 idées.

Ces idées vont du dégraissage des dirigeants à la réduction des exigences de la formation des employées.

De toutes façons, au milieu de ces 30 suggestions il y en avait 5 qui sortaient du lot. Elles étaient listées de la manière suivante dans l'enquête :

15. Combattre les litiges entre les prisonnier-e-s et s'ils/elles sont coupables, essayer d'avoir accès au compte des prisonnier-e-s pour les dommages ;

19. Les prisonnier-e-s ont un suivi meilleur de la santé que la plupart des citoyens. La question des prescriptions et de la thérapie musicale doit être réexaminée ;

21. L'état devrait prendre la moitié de l'argent entrant pour les prisonnier-e-s et utiliser cet argent pour leurs chambres et pensions et les autres services ;

26. Supprimer les jardins et autres récréations en atelier ce qui enlèvera le besoin de personnel ;

30. Eliminer les promenades dans les prisons. Nous traitons les innombrables litiges dans cette enceinte ce qui nouscoûte beaucoup d'argent en temps et en dépense médicale.

Maintenant, en lisant ces suggestions cela devient clair qu'il y a un élément qui recherche à punir davantage de prisonnier-e-s dans le but de sauver l'argent de l'état, alors que celui-ci à causé sa propre crise quand l'ancien gouverneur John Engler continua de dépenser et de construire plus de prisons au frais des contribuables, ce qui a laissé l'état et sa nouvelle gouverneur, Jennifer Granholm, dans un déficit où elle a à équilibrer le budget de l'état de différentes manières.

De toutes façons, les suggestions proposées montre la mentalité avec laquelle nous négocions au Michigan.

Les prisonnier-e-s sont stressé-e-s et pour la plupart, non pas d'argent exepté les quelques dollars gagnés avec le travail de la prison ou ce qu'un-e membre de la famille o un-e ami-e lui envoie. Pourtant, pour cibler le peu d'argent qu'un-e prisonnier-e peut recevoir c'est plus qu'une idée pour sauver de l'argent pour l'état, c'est un acte d'un esprit avare qui pourrait conduire à des émeutes dans les prisons, ce qui coûterait plusieurs millions à l'état. L'idée que les priosnnier-e-s reçoivent de meilleurs soins est loin de la vérité. La vérité est qu'aucun-e prisonnier-e ne reçoit 100% de bon traitement médical. L'état alloue 3$ dollars pour la santé par prisonnier-e, qui passera à 5$ dollars en octobre 2003.

Ce qui aurait dut être dit dans cette enquête pour économiser l'argent de l'état sont les choses suivantes :

a) Autoriser les prisonnier-e-s à avoir leurs habits personnels, ce qui éviterait la dépense de plusieurs millions de dollars de la part de l'état ;

b) Faire quelquechose à propos de la commission de la liberté conditionnelle qui garde les gens au delà de leur peine minimale.

c) Arrêter de garder les prisonnier-e-s libérables ce qui ferait que les prisons seraient moins surpeuplées.

L'idée d'arrêter les jardins pour les prisonnier-e-s et éliminer la promenade sont des exemples extrêmes. Si les jardins sont suprimés et les promenades changées – qu'est ce qui occupera la frustration refoulée, l'anxiété, la rage et la colère que beaucoup de prisonnier-e-s resentent – ils/elles ne peuvent plus se changer les idées aux jardins en pensant à autre chose, en faisant des exercices, etc.

La demande que de l'argent soit économisé sur le temps et les soins médicaux est du gaspillage du aux litiges provoqués par les promenades est loin de la vérité. L'attention apportée à certain-e-s prisonnier-e-s a pour résultat la mort, les mauvais traitements, la négligence, les mauvais diagnostiques, et des refus catégoriques de faire quoi que ce soit dans le but d'économiser de l'argent sur les services médicaux privatisés et sur les compagnies d'assurance avec lesquelles l'état à des contrats. C'est la vrai raison pour laquelle l'état se fait un extra sur les besoins médicaux de (quelques) prisonnier-e-s.

Le gouffre économique de l'état du Michigan a plus à voir avec le gaspillage, la mauvaise gestion, les magouilles financières, l'ignorance Plutôt qu'avec les prisonnier-e-s.

Ali Khalid Abdullah

18 juin 2003".

Pour plus d'infos sur le sujet : http://www.michigan.gov/corrections

Ali vient d'être transféré à cause de ses prises de position (en tant qu'anarchiste) et des divers couriers qu'il a reçut, pour lui écrire faites simplement attention à ce que vous mentionnez de sorte que cela ne soit pas utilisé contre lui : *Ali Khalid Abdullah # 148130, Gus Harrison correctional facility, 2727 E. Beecherst., Adrian, MI 49221, USA.*

FRANCE

Deux suicides de prisonniers depuis le début du mois d'août.

Samedi 2 août, un homme de 24 ans s'est pendu au centre de détention de Longuenesse (Pas-de-Calais), a indiqué la direction de l'établissement.

Lundi 4 août, un homme d'une vingtaine d'années, en détention provisoire, s'est pendu à la maison d'arrêt de Loos (Nord) en l'absence de son co-détenu, a-t-on appris de source judiciaire.

Nous exigeons que l'Administration pénitentiaire explique comment ces hommes, tout deux d'une vingtaine d'années, ont pu mourir.

En 2002, nous avons référencé 122 décès, suicides et morts suspectes.

La création de l'Observatoire des suicides et des morts suspectes sur le site prison.eu.org a permis d'interpeller l'opinion publique.

Plusieurs commissions d'enquêtes ont vu le jour en fin d'année.

Le nombre de suicides en prison ne diminue pas. Un suicide tous les trois jours en prison, 7 fois plus qu'en milieu libre. Nombre de suicides et morts suspectes connus à ce jour : 75 dont 12 en quartier disciplinaire.

Plus d'infos : *prison.eu.org*

COMMUNIQUÉ DES PRISONNIERS DE CLAIRVAUX : VIOLATION DES DROITS DE LA DÉFENSE / ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

"Alors que les **cabines publiques téléphoniques** auxquelles avaient jusqu'ici accès - à leurs frais et aux frais de leurs correspondants - les détenus en détention (dans les établissements pour peines, en application de l'article D.417, alinéa deux, du CPP), étaient en place depuis déjà plus de 15 années, courant mi-juillet 2003, la direction du centre pénitentiaire de Clairvaux décidait de la retirer, et les remplaçait par un autre dispositif dit "*sécurisé*" totalement bridé, limitant tant le nombre d'appels que le nombre de correspondants qui, quel qu'il soit (fusse-t-il Avocat !), sera désormais écouté et enregistré par le personnel pénitentiaire ! ! !

C'est qu'en effet, la direction de Clairvaux alléguait agir ainsi sur instructions, suivant une circulaire de la Chancellerie mais sans aucun moment nous la divulguer ou l'afficher pour information.

Le motif pris de ce Changement de système : on arguait du principe de « précaution » et des impératifs de sécurité ! ! !

En premier lieu : Ainsi, à Présent les détenus ne peuvent plus téléphoner aux frais de leurs correspondants (amis, famille) comme le dispose pourtant l'alinéa deux de l'article D.417 du CPP !

Ce faisant, l'administration Pénitentiaire dans sa toute puissance (profitant de la conjoncture « sécuritaire »), s'est permis d'apporter une restriction au texte voté par le Législateur ! ! !

Les conséquences ne se sont pas fait attendre puisqu'aussi bien depuis, faute de moyens financiers, **les détenus à présent ne téléphonent quasiment plus** (l'administration pénitentiaire qui se prévaut démagogie de la mission de réinsertion des détenus, et alors qu'elle doit en application des textes favoriser les liens familiaux, s'applique en réalité à anéantir ce qui peut en rester - ainsi. les détenus, incarcérés loin de leurs proches, une fois totalement abandonnés et laissés seuls pourront être à leur absolue merci).

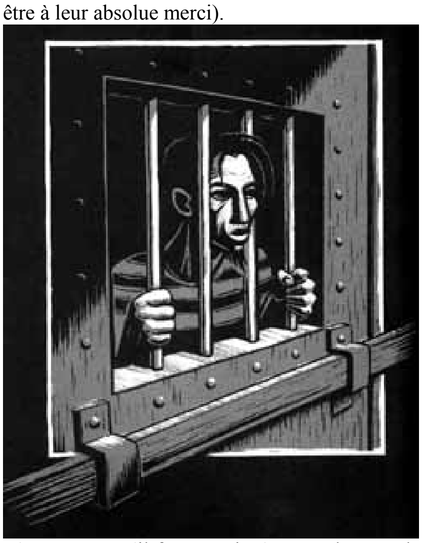

D'autant, ce qu'il faut savoir c'est que les appels téléphoniques passés par les détenus aux frais de leurs correspondants, étaient des plus économiques puisque s'effectuant grâce aux "codes" (tickets de téléphone) vendus à l'extérieur par divers opérateurs et dont la durée par rapport aux cartes de téléphone vendus par France telecom en cantine à l'établissement, pour le même prix, passent du simple au triple (exemple : un code-carte "Télé 2" de 15 euros nous procure 180 minutes de conversation soit 3 heures, quand pour le même prix celle de France Telecom d'à peine 60 minutes ! ! ! Après ses récentes déconvenues financières, il est vrai que France Telecom a à coeur de renflouer ses caisses !)

En second lieu : C'est qui est le plus grave c'est l'écoute et l'enregistrement des conversations que peut avoir un détenu (qu'il soit prévenu ou condamné) avec son ... Avocat ! ! !

L'administration ne s'en cache plus ! Elle l'affiche ! Un comble elle a préenregistré en ce sens un message audible qu'elle fait diffuser au frais du détenu - à qui on a rien demandé - lors de ses appels téléphoniques ! ! !

Dès lors que les détenus dans les établissements pour peines ont le droit de téléphoner, et donc de **communiquer** librement avec leurs Avocats, le terme communiquer étant un terme générique, cette faculté de l'alinéa deux de l'article D.417 du CPP combinée avec les articles 716, D.52, D.66 à D.68 du CPP interdit aussi bien une telle écoute et enregistrement des conversations échangées entre un détenu et son Avocat, et donc vice-versa.

Si, ici, on signifie bien aux détenus qu'on se moque éperdument du respect de leurs droits de la défense, l'administration pénitentiaire (qui n'a jamais voulu être placée sous l'égide d'une instance contrôle !...) dit exactement la même chose aux... Avocats de France et de Navarre dont elle continue plus que jamais de faire peut de cas ! ! ! **Il n'y a donc plus de confidentialité** ! ! !

Clairvaux, le 1er août 2003"

PALESTINE

Dernière minute : La grève de la faim a été repoussée de quelques semaines (pour mi-septembre) en raison de la tension politique accrue ainsi que de la tension règnant à l'intérieur des prisons de plus en plus dure. Les prisonnier-e-s ne veulents pas être les otages des négociations pour la paix et ne veulent pas être divisé-e-s. Ils/elles ne veulent aucune négociations politiques sur leurs dos et la liberté inconditionnelle de toutes et tous en priorité à toutes les négociations.

Comité de Lutte contre la Barbarie et l'Arbitraire, laconscience@wanadoo.fr, web : www.ifrance.com/CLBA-laconscience/

Appel à la solidarité active avec les prisonnier(e)s palestinien(e)s

cher(e)s ami(e)s, cher(e)s camarades,

Nous apprenons que l'ensemble des 6 à 7000 prisonnier(e)s palestiniens(e)s vont entamer, début septembre, un gigantesque mouvement de protestation : celui-ci touchera toutes les prisons (à l'exception des centres d'interrogatoire), tous les mineurs, toutes les femmes, tous les hommes, les vieux, les malades, **TOUS** seront en grève de la faim début septembre (la date du départ de cette action n'est pas connue à ce jour).

Les familles seront elles-aussi à protester contre les détentions des leurs, mais on ne nous a pas encore précisé sous quelle forme de lutte.

L'association des familles de prisonniers, les prisonniers, leurs avocats, en appellent à votre solidarité internationale. Sans cette nécessaire pression, Israël ne cédera rien, et laissera agoniser les détenu(e)s, en leur supprimant même une ration pourtant déjà faible de l'eau quotidienne...

Ce **premier appel** que nous vous adressons ce jour est dans l'optique de la solidarité que vous voudrez bien mettre en oeuvre. Nous pensons que chaque groupe concerné aura à coeur de réserver une demi-journée ou plus dans la semaine à la cause des prisonniers palestiniens (et libanais) détenus dans les innommbles geôles sionistes. Voyez entre vous ce que vous voulez et pouvez faire ; et informez-nous afin que cette info arrive aux prisonniers eux-mêmes avant le début de la grève ; en effet, les visites des avocats seront certainement supprimérs dès le déclenchement de cette grande protestation. Il nous sera difficile de faire passer les messages, mais vous serez tout et toutes averti(e)s de l'évolution car les associations palestiniennes qui en appellent à la solidarité vous tiendront informé(e)s de toute nouvelle leur parvenant.

Vos **activités solidaires** peuvent prendre toutes les formes que vous jugerez bonnes : vous enchaîner, en guise de solidarité, observer 1 jour de grève de la faim dans la semaine ; quoi que vous décidiez de faire et d'entreprendre pour bien marquer votre solidarité internationale sera répercuté en Palestine.

Dès que vous aurez décidé d'un "petit programme", nous vous invitons à nous le faire connaître sans tarder : les prisonniers, leurs associations, les familles en seront informés le même jour.

Tous comptent sur nous, et notre réponse sera à la hauteur de leurs exigences. Nous devons être main dans la main avec ces gamins mineurs que l'on soumet à la torture, nous nous devons d'être aux côtés des ces femmes et mineures qui ont été passées à tabac ; nous sommes avec ceux qui luttent pour leur liberté, contre l'oubli. Et en luttant avec eux, pour eux, c'est notre propre liberté que nous défendons.

Vive la solidarité internationale. Pour un monde **LIBRE**.

le 11 août 2003"

En Bref ce mois :

- Une fouille a été ordonnée, vendredi 21/08/2003 dans les 78 cellules de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy (78). L'administration craignait la présence dans l'établissement d'un pistolet. L'arme n'a pas été trouvée !!!!!

- 4 hommes s'évadent de la prison d'Ajaccio lundi 25/08/2003 vers 7h30. Ils auraient sciés les barreaux avant de sauter sur une passerelle et de se laisser glisser sur une plate-forme. De là, ils auraient gagné la rue à l'aide de draps noués le long du mur d'enceinte haut d'une dizaine de mètres. La maison d'arrêt d'Ajaccio a été construite il y a 132 ans et est située en centre-ville près du palais de justice.

- Après une visite médicale à l'hôpital Bon-secours, au centre ville de Metz, un prisonnier de la maison d'arrêt de Metz-Queulleu s'évade à moto le lundi 04/08/2003.

- Une firme allemande va équiper policiers, gendarmes et douaniers français dès la fin 2003. Parmi la douzaine d'armes différentes présentées par les 5 sociétés ayant répondu à l'appel, c'est le pistolet Sig-Bauer PP, de la société Sauer und Sohn qui a été retenu. Le marché passé par la France porte sur 260000 exemplaires, pour un montant supérieur à 90 millions d'euros.

- Un homme est décédé mardi 02/09/2003 après avoir sauté du 4ème étage d'un foyer Sonacotra de Sartrouville (Yvelines) pour échapper à un contrôle de police. 7 personnes dites en situation irrégulière ont été interpellées lors du contrôle et placées en garde à vue.

- Des affrontements ont eut lieu jeudi 5 septembre dans l'après-midi entre une quarantaine de jeunes de la cité des Tarterêts (Corbeil-Essonnes) et la police suite à un début de bagarre entre 5 personnes au centre Evry II. 4 personnes ont été placées en garde à vue.

Revue de presse :

- Le bulletin n°7 (août 2003) de l'observatoire basque des droits humains vient de sortir. Vous pourrez retrouver notemment au sommaire : "La politique de dispersion : 10.291.914 euros annuels, 13 personnes mortes. – Les détenus de Berriozar dénoncent les tortures subies. – 18/98, sollicitent le début de la mise en accusation. – Arrestations au Mexique – ainsi qu'un article sur l'interdiction du quotidien Gara,…".
Vous pouvez vous le procurer sur www.behatokia.info.

- Un nouveau livre vient de sortir : **Are Prisons Obsolete ? d'Angela Yvonne Davis.**
Are prisons obsolete ? est un outil important offrant une lisible et concise histoire de l'incarcération et offrant un avis perspicace sur les motivations de la correction et des corporations aux Etats-Unis. Dans ce livre Angela Davis démythifie le mythe de l'efficacité de la prison et met en avant une montée exponentielle de la population dans les prisons des Etats-Unis et une représentation disproportionnée des minorités à l'intérieur, ce qui a prouvé un échec domestique et humanitaire.
Vous pouvez vous le procurer en appellant Ria aux Etats-Unis (pas en France pour le moment) au 212.226.8760. (n'oubliez pas l'indicatif pour les Etats-Unis).

ÉVASIONS LORS D'UNE ACTION AU CENTRE DE DÉTENTION DE BARI PALESE (ITALIA)
28.Jul.03- Une délégation d'activistes participant au camp antiraciste est entrée à l'intérieur de l'aéroport militaire de Bari Palese (Italie) où se trouve un centre de détention pour étrangers, créé lors de la guerre du Kosovo. Ce non-endroit peut "accueillir" jusqu'à 2500 personnes : actuellement 70 personnes, tous demandeurs d'asile, y sont détenues, attendant d'être transférées dans d'autres centres de détention ou déportées en masse. Dans ce non-endroit, les violations des droits fondamentaux sont quotidiennes.
Les activistes sont entré-es dans l'aéroport et ont enregistré les voix et les images des étrangers à l'intérieur. Dehors, d'autres activistes avec des banderoles ont bloqué la rue devant l'aéroport. Pendant cette action un certain nombre de détenus ont réussi à s'échapper du centre. Les 15 activistes qui étaient entrés en délégation sont alors gardés par la police alors que les gens dehors sont toujours en train de manifester dans la rue. Pendant ce temps des institutionnels et des avocats ont été appellés pour demander la libération immédiate des 15 activistes. Contre leur libération, la police exigeait les vidéos tournées par les activistes, arguant qu'il est illégal de filmer des zones militaires. Les 15 ont refusé de leur donner les vidéos mais ils/elles ont dû détruire les images compte tenu de l'environnement militaire. Finalement, vers 23h00, les 15 ont été relâché-es sans accusations. Le succès de cette action qui a donné aux détenus la possibilité de s'échapper a été une grosse satisfaction pour les activistes à l'extérieur comme à l'intérieur.
Plus d'infos (+photos) voir : http://www.noborder.org

NO BORDER – COLOGNE LA POLICE ENCERCLE ET ATTAQUE LE CAMP ! 250 ARRESTATIONS ET DES DIZAINES DE BLESSÉS Dès le début de la matinée du Samedi 09 Aout des incidents sporadiques ont opposé des petites groupes de militant-es du campement antiraciste No Border (Cologne) aux forces de l'ordre qui les empêchaient de sortir du camp pour aller contrer une manifestation néo-nazie dans un quartier de la ville. Certains policiers ont donc été copieusement arrosés de fruits pourris, entre autres faits notables. Plus tard, le ton s'est nettement durci lorsque plus de 500 policiers en tenue anti-émeute ont encerclé le camp. Ils ont copieusement arrosé tout le campement avec des gazs lacrymogènes ce qui, du fait de la chaleur extrême (+ de 40°C !) a occasionné de nombreuses brulures. Lorsqu'ils ont essayé de pénétrer dans le camp ils se sont heurtés à une résistance massive et solidaire des militant-es. Puis ils ont donné la possibilité à ceux/celles qui le désiraient, de sortir à condition d'être filmé-es, voire arrêté-es puisqu'ils avaient apparemment une black-list établie grâce aux vidéos et photos qu'ils auraient prises durant la semaine d'action. Un journaliste vidéaste de KANAL B (Allemagne) a été arrêtée puis relachée, la police étant à la recherche d'une de leur caméra, volée pendant une manifestation...300 personnes ont refusé de sortir, en solidarité avec les sans-papiers présents. Finalement environ 250 personnes ont été arrêtées, dans le calme, mais certains ont échappé à l'arrestation...la prison était pleine ! ! ! Ils/elles ont été relaché-es le dimanche matin. http://www.noborder.org http://germany.indymedia.org http://www.nadir.org/nadir/kampagnen/camp03/index2.html

L'Anarchist Black Cross est une fédération internationale de groupes autonomes dont le but est l'abolition définitive du système carcéral. Nous n'y arriverons pas du jour au lendemain et l'ABC propose dans un premier temps un soutien aux détenu-e-s et aux luttes de détenu-e-s. Nos activités consistent à assurer une aide multiforme à celles et ceux dont l'existence a été considérée comme indésirable par la machine judiciaire et que l'on fait disparaître entre quatre murs. Nous encourageons les lecteurEs à prendre contact avec les prisonnier-e-s, nous collectons des fonds et apportons un soutien financier, nous diffusons des informations dans un bulletin mensuel. Contactez-nous à une de ces deux adresses afin de recevoir des tracts de présentation, les bulletins précédents, des brochures, ou tout simplement pour en savoir davantage.

ABC c/o Maloka, BP 536, 21014 Dijon Cedex, France.
ABC c/o CCL, 4 rue de Colmar, 59000 Lille, France.
E-mail : abcdijon@free.fr abclille@no-log.org
Site Web : http://www.chez.com/maloka/ (Bulletins #1 à #33) APA : http://apa.online.free.fr (à partir du #34)